QE-71

Question écrite de M. Roman Juon, du 20 février 2002: «Place Neuve: où en est-on?»

Les électeurs(trices) ont refusé la construction d'un parking à la place Neuve ainsi que le réaménagement de cette place.

Renseignements pris auprès de la plupart des élus du Conseil municipal, il ne semble pas qu'il y ait une réelle opposition à un réaménagement de la place Neuve.

Est-ce que le Conseil administratif prévoit de présenter un nouveau projet au Conseil municipal? Dans l'affirmative, quand?